Trier? C'est pas sorcier!

Information
pour l'introduction
de la taxe sur les
déchets urbains
dans le Valais Romand



Assemblée primaire du 19 juin 2018 Commune de Collonges



Situation

Trier?

C'est pas

pour l'introduction

de la taxe sur les déchets urbains

dans le Valais Romand

sorcier!

Information

- Baisse du volume des OM fin mai 2018 de 33%, soit -21'080 kg.
- En 2017, c'était 211 kg/hab en OM, 3^{ème} commune sur 34 VS la plus basse sur SATOM.
- 8'624 kg OM moyenne par mois.
 - Capacité pour notre commune avec les moloks de 45'000 lt et env. 12'000 lt pour les containers, soit 55'000 lt ou kg.
 - Poursuite de la suppression en plusieurs étapes des containers et conserver uniquement les moloks.
 - Réduction des coûts du ramassage et maintient d'une taxe de base très attractive.
 - Introduction de mesures sociales au 1^{er} janvier 2018.

Taxe de base 2018

Tarifs appliqués pour les domiciliés

1 pers.	55	(avant 130)
2 pers.	99	(avant 180)
3 pers.	132	(avant 230)
4 pers.	154	(avant 280)
5 pers.	165	(avant 330)

Tarifs appliqués pour les entreprises

Cat. 1-2-3 100.- (avant entre 150.- à 650.-)

Tarifs appliqués pour les non-domiciliés résidences secondaires

1 pers.	55	(avant 120)
2 pers.	55	(avant 120)



Trier? C'est pas sorcier!

Impact pour 1 ménage de 4 personnes

 Sur la base de 1 à 2 sacs de 35 litres par semaine en moyenne (1,5 sac)

Avant l'introduction de la taxe au sac

Achat des sacs (sacs actuels noirs) 30.--

Taxe appliquée pour 4 personnes 280.--

Total <u>310.--</u>

Après introduction de la taxe au sac

Achat de sacs 148.20

Taxe appliquée pour 4 personnes 0.--

Taxe annuelle de base 154.--

Total <u>302.20</u>

2018 = taxe de base à frs 55.-/personne 55.-/pers. pondération à 2.8



Trier? C'est pas sorcier!

Introduction de la récupération des déchets alimentaires cet été



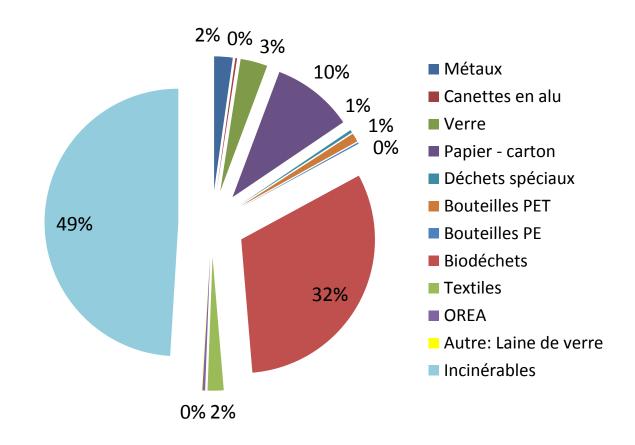


Trier?
C'est pas
sorcier!

La moitié du contenu des poubelles actuelles est valorisable



Trier?
C'est pas
sorcier!



Déchets alimentaires

- Installation de 4 emplacements sur notre commune.
- Distribution d'une carte électronique pour l'accès avec informations utiles par courrier.
- Deux soirées publiques pour les infos avant le lancement.
- Collonges et Evionnaz seront les premières communes à être équipées (après les deux communes pilotes de Massongex et St-Maurice).
- Estimation pour notre commune après la 1^{ère} année, récup. d'env. 50 tonnes/année.
- Selon la dernière info, possibilité d'installer pour la mi-août.
- Cette prestation sera comprise dans la taxe de base.



Trier? C'est pas sorcier!



Merci pour votre attention.



Trier? C'est pas sorcier!